



## Conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2015 Conseil municipal du 26 novembre 2015

### COMPTE RENDU

Le Conseil municipal de Plougonven s'est réuni le 26 novembre 2015, sous la présidence d'Yvon Le Cousse, Maire et a approuvé le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> octobre avant d'étudier l'unique point à l'ordre du jour, le Schéma Départemental de Coopération intercommunale (SDCI).

#### Compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2015

SDEF : Mme Laurence Leveugle, a présenté le syndicat d'électrification du Finistère et le rapport de ses activités 2014.

ZAC de Ker Etienne : le Conseil municipal a approuvé la vente de parcelles à la SCI de Keriwoy (1569 m<sup>2</sup>) et au département du Finistère (100 m<sup>2</sup>).

Extension de la réserve naturelle du Cragou : appelés à donner leur avis sur le projet d'extension de la réserve suite à l'acquisition, par le département, de 124 ha, les élus, à la majorité (3 abstentions) ont émis un avis favorable sur le projet d'extension.

Ressources Humaines : les entretiens annuels des agents communaux seront désormais réalisés selon les modalités d'évaluation arrêtées par le Centre de Gestion du Finistère.

#### Intercommunalité :

Les élus ont pris connaissance du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

#### Projet de transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » (PLU)

A l'unanimité, le Conseil municipal a approuvé le *transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme – Document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au profit de Morlaix Communauté.*

#### Mise en conformité des déchetteries de Morlaix Communauté

Un plan de restructuration des déchetteries communautaires est à l'étude qui prévoit des scénarios qui pourraient déboucher sur la fermeture de la déchetterie de Plougonven-Lannéanou.

A l'unanimité, le Conseil municipal refuse l'hypothèse de la fermeture de la déchetterie de Plougonven-Lannéanou en considérant qu'il s'agit d'un équipement structurant de proximité pour toute la population du sud du territoire de la communauté d'agglomération.

#### Migrants

Les membres du Conseil municipal se prononcent pour que la Commune fasse savoir aux services compétents qu'elle dispose d'un logement d'urgence qui pourrait être affecté à une famille de réfugiés de guerre.

#### Ordre du jour de la séance du 26 novembre 2015

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) vise à réduire le nombre de structures communales et intercommunales.

La commune est particulièrement concernée par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de Pen ar Stang pour l'eau et l'assainissement.

Conformément à la délibération déjà prise par Morlaix Communauté, le Conseil municipal à l'unanimité prend acte des objectifs du schéma mais considère que les conditions du transfert des compétences eau et assainissement doivent être approfondies et émet donc un avis défavorable concernant cette proposition.